

06030 - Manifestations, réceptions et évènements

**Propositions d'attribution de subventions pour
congrès, colloques et autres manifestations**

Rapport n° CP/2018/112

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions à deux associations pour l'organisation de manifestations.

Association européenne de Compagnons et de Maîtres des Métiers de la pierre naturelle (European Association of Stone Masons & Sculptors – EASMS)

L'association européenne de compagnons et de maîtres des métiers de la pierre naturelle – European Association of Stone Masons & Sculptors « EASMS »- organise le festival européen de la pierre 2018 et la deuxième conférence régionale du 21 au 27 mai 2018 à Saverne.

La conférence portera sur le sujet de la : « Renaissance de l'architecture structurale en pierre naturelle ».

Le festival européen de la pierre constitue une rencontre annuelle pour plus de 150 participants, tailleurs et sculpteurs du monde entier. Cette année le concours aura pour thème : « L'invention de l'art roman à l'époque moderne du 17^e au 19^e siècles ». A la fin du festival, les oeuvres réalisées seront vendues aux enchères.

Ces manifestations sont destinées à convaincre les étudiants architectes, les architectes, les professionnels de la pierre et le grand public des qualités environnementales de la pierre naturelle et des avancées techniques réalisées dans le domaine des métiers de la pierre.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Achats	13 790,00 €
Restauration	9 700,00 €
Prestations	2 000,00 €
Charges de personnel	12 800,00 €
Frais de communication	13 100,00 €
Frais d'hébergement	1 250,00 €
Frais de déplacement	3 000,00 €
Frais de sécurité	5 100,00 €
Frais de location	8 571,00 €
TOTAL	69 311,00 €

RECETTES

Inscriptions et ventes	13 550,00 €
Sponsors privés	11 461,00 €
Ville de Saverne	8 300,00 €
Région	17 000,00 €
Département du Bas-Rhin	5 000,00 €
Autres subventions	8 000,00 €
Fonds propres	6 000,00 €
TOTAL	69 311,00 €

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de la part du Département.

Il est proposé de décider d'attribuer une subvention de 2 000 €.

L'action se fonde sur la compétence partagée du Département en matière de Culture (article L1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Association Ingénieurs Sans Frontières (ISF)

Organisées depuis 1985 par l'association Ingénieurs Sans Frontières (ISF), les Rencontres de la Solidarité Internationale et de la Citoyenneté (RESIC) se déroulent à Strasbourg les 10 et 11 mars 2018.

Ces rencontres sont perçues comme des temps d'échanges entre les acteurs locaux de la solidarité internationale et les membres de l'association Ingénieurs Sans Frontières.

Près de 200 personnes, étudiants ingénieurs, membres de l'association ISF et grand public strasbourgeois sont invités à participer à cet événement pour partager leurs expériences et valeurs et leur permettre de rencontrer les acteurs locaux du développement durable.

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES

Achats	3 350,00 €
Frais d'hébergement	350,00 €
Frais de déplacement	14 600,00 €
TOTAL	18 300,00 €

RECETTES

Ventes	1 000,00 €
Eurométropole de Strasbourg	2 000,00 €
Région	3 600,00 €
CROUS	1 300,00 €
Département du Bas-Rhin	1 300,00 €
Ingénieurs Sans Frontières France	500,00 €
Cotisations	8 600,00 €
TOTAL	18 300,00 €

Le montant de la subvention sollicitée du Département est de 1 300 €

Il est proposé de décider d'attribuer une subvention de 500 €

L'action se fonde sur la compétence du Département dans le domaine de la mise en œuvre d'une aide au développement, article L.1115-1 du CGCT.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
44303	65-6574-023	17 500,00 €	16 732,00 €	2 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide :

- d'attribuer une subvention à l'Association Européenne de Compagnons et de Maîtres des Métiers de la pierre naturelle - EASMS (Conférence et festival européen de la pierre du 21 au 27 mai 2018 à Saverne) d'un montant de 2 000 € ;

- d'attribuer une subvention à l'Association Ingénieurs Sans Frontières - ISF (Rencontres de la Solidarité Internationale et de la Citoyenneté les 10 et 11 mars 2018 à Strasbourg) d'un montant de 500 €.

Strasbourg, le 29/03/18

Le Président,



Frédéric BIERRY